



Dans la division sociale du travail, et selon une loi empirique non codifiée, le politicien fait la politique, à savoir la séduction des foules et la recherche des suffrages, et le diplomate la diplomatie, à savoir des manières policées et l'élégance des courbettes même quand le cœur est ailleurs.

Pendant ce temps, l'intellectuel, qui n'est ni politicien ni diplomate, s'occupe de l'investigation harassante dans l'univers des idées, pour dire la vérité. Pour vite comprendre cette répartition des rôles, il n'y a qu'à se rappeler la manière de travailler de John F. Kennedy, de Henry Kissinger et de Noam Chomsky, ce dernier divergeant d'ailleurs, exemplairement, d'avec les deux premiers. Au vu de cette distinction de principe, il n'est donc pas possible à un intellectuel d'interférer dans la sphère des pouvoirs, et d'empêcher une rencontre au sommet entre les hôtes étrangers et les dirigeants locaux de l'Etat. Mais la pensée ne peut pas non plus s'empêcher de s'exercer. Et même, elle se met rapidement en branle quand les hauts dignitaires des pays, ou mieux : des puissances étrangères, annoncent pompeusement en mondovision qu'ils viennent dicter aux pays hôtes la manière d'agir, dans un sens ou dans l'autre, et surtout concernant la gestion de leurs problèmes internes dans lesquels ils affichent des partis pris péremptores. Dans l'affaire de la crise anglophone, et de celle de Maurice Kamto, le grand reproche fait au Cameroun est celui de la violation des droits de l'homme. Un tel reproche n'est rien d'autre que l'expression crapuleuse et scandaleuse d'un non-sens que le bon sens doit dénoncer.

Les informations que détiennent les dignitaires étrangers en question, leur sont relayées en fait par des organismes de la société « civile » locale dont tout le monde sait de qui elles tirent leurs sources de revenus et leur embourgeoisement ostentatoire. Cette société « civile » est grassement payée pour fournir l'information tendancieuse par laquelle on peut venir faire pression sur notre pays, le culpabiliser, ou éventuellement, le menacer de réduction et de suppression des aides bilatérales ou multilatérales.

Telle est la structure de fonctionnement de l'impérialisme « libéral ». Le centre dicte, et la périphérie obéit en s'appauvrissant Le « ku klux klan » Camerounais. En ce qui concerne le problème anglophone, les séparatistes « ambazoniens », un peu myopes sur l'histoire, et pensant par ailleurs que le séparatisme peut encore réussir de nos jours quelque part, se mettent à commettre des exactions sans nombre : enlèvements et kidnappings des hauts fonctionnaires de l'Etat, incendies des hôpitaux avec asphyxie des malades par la flamme et la fumée, destruction des écoles et des grandes unités industrielles, etc., le tout provoquant chômage et exode massif des populations.

C'est, curieusement, la réaction de l'autorité étatique et des forces de sécurité pour mettre fin à la criminalité et au terrorisme, qui se trouve plutôt incriminée par les Etats-Unis et l'Union Européenne. Les deux sont des alliés stratégiques dans la pression impérialiste. Comme il est par ailleurs prouvé que l'Occident n'agit nullement sur la base d'une simple et naïve sentimentalité, mais en fonction de ses intérêts bien compris, il est évident, à voir les positions qu'ils défendent si farouchement, qu'ils y ont sûrement trouvé des intérêts souterrains.

La mondialisation n'a donc jamais mis fin à la conquête impérialiste. Les « Ambazoniens » le comprendront un jour quand, trop tardivement hélas, ils se mettront à pleurer sur les ruines de leur propre « territoire ». Les commanditaires actuels de la guerre insensée, complices actifs des prédateurs insatiables, s'en ivreront aussi de leurs pétrodollars dans les paradis fiscaux à mille lieux de l'enfer par eux créé. La question est donc la suivante : qui viole les droits de l'homme ? Ceux qui veillent sur la sécurité des biens et du peuple, ou la petite bourgeoisie compradore en train de brader les richesses du sol et du sous-sol aux prédateurs qui viennent diviser pour régner ? Le Professeur désemparé C'est l'affaire Maurice Kamto qui est peut-être le plus grand scandale dans le fonctionnement de notre démocratie. Quand le brillant professeur avait été candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2018, le pouvoir camerounais aurait pu prendre autant de subterfuges que possible, pour l'empêcher de candidater, en présumant qu'il serait un candidat dangereux et susceptible de menacer le régime. Ce procédé a plusieurs fois été utilisé par certains pays en Afrique. Mais ce candidat a compété, et perdu.

La première violation de la loi viendra cependant de lui, puisque, avant la proclamation officielle des résultats par l'organe attitré et légal, le Conseil Constitutionnel, il avait déjà annoncé à la presse internationale que c'est lui qui avait gagné l'élection. Ce fantasme ne le quittera plus jamais. Il intentera un recours post-électoral et se fera débouter. Il tentera une démarche auprès de l'Union Africaine à Addis-Abeba, et se fera débouter. Il tentera des marches dans les sous-préfectures de sa zone électorale, pour revendiquer sa victoire « volée », sans succès. Au moment d'une marche organiséesans autorisation administrative, il se fera finalement arrêter, et comme par hasard, de gros bras de son village électoral, installés à Paris et à Bruxelles, passeront instantanément à l'action, c'est-à-dire au saccage des ambassades du Cameroun dans ces métropoles. Comme s'il avait été moralement et psychologiquement

atteint de paranoïa, il s'était programmé, en cellule, une grève de la faim, pour attirer l'attention. On peut parler ici de fantasme « mandeléén », en pensant au dirigeant Sud-Africain qui avait pris le pouvoir juste en sortant de prison. Les destins, on ne sait jamais, peuvent se ressembler.

La communauté internationale, avec qui Maurice Kamto aurait certainement conclu un deal, n'attendait naturellement qu'une telle occasion pour faire haro sur le Cameroun. Un tel saut sur notre pays constitue certainement une grosse erreur de la part des donneurs d'ordre. Maurice Kamto a grossièrement et constamment violé les lois de son pays, comme s'il cherchait à provoquer les institutions. A tort ou à raison, celles-ci l'ont laissé faire, au point qu'il finissait même par constituer un mauvais exemple. Mais tant va la cruche dans l'eau qu'elle finit par se casser, dit un proverbe français. Kamto est dans les rets du droit commun, à moins que ses alliés étrangers fournissent des preuves probantes qu'il ne s'agit pas du droit commun! Un homme politique, parce qu'il est homme politique, est-il exempté de tribunal quand il a commis des gaffes lamentables ? Les Américains doivent donc donner l'exemple de Mme Clinton au Professeur Kamto. Mme Hilary Clinton avait aussi été sur le point de gagner, face à Donald Trump. Mais elle avait perdu, et accepté la défaite. Dites au professeur camerounais de faire pareil, au lieu de jouer à l'enfant gâté.

Vous-mêmes, arrêtez de continuer à lui donner des illusions. Mais, en raison d'un trait naturel de la psychologie des gens, si vous donnez des injonctions au gouvernement camerounais, et de façon aussi péremptoire, il ne va pas obtempérer. Il va plutôt durcir, et vous n'aurez pas rendu service à Kamto. Les politiciens et diplomates, en vertu de leur statut, ne vous le diront jamais. Le peuple camerounais et les intellectuels patriotes eux, ne peuvent pas ne pas vous le dire.

Pr Hubert Mono Djana
